

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 069538

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2445 Société : RAM 447298

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : K. Bernada TAOUAD

Date de naissance : 13-04-58

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0629465965 Total des frais engagés : 1058 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتورة بعدي نعيمة
Dr. BAADY Naima
Cardiologue

طبيبة اختصاص في أمراض القلب والشرايين
Cité Al-Qods Tranche I Rue n° Numéro 75
1er étage Sidi-Bernoussi Casablanca
Tél : 05 22 20 45 45 - 75 18 35

Date de consultation : 16-04-2019

Nom et prénom du malade : Jean-Michel Berrado Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 16/04/2019

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

الدكتورة بعدي نعيمة
Dr. BAADY Naima
Cardiologue
Cité Al-Qods Tranche I Rue n° Numéro 75
1er étage Sidi-Bernoussi Casablanca
Tél : 05 22 20 45 45 - 75 18 35

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/01/22	S		300 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

Pharmacie HAY OTHMANE
Ahmed MANSOUR
24, Rue Tiznit - Lot 45
Hay Othmane - BOUZNICA
Tel : 05 37 74 30 53
INPE 062031190

16/01/22

Pharmacie HAY OTHMANE
Ahmed MANSOUR
24, Rue Tiznit - Lot 45
Hay Othmane - BOUZNICA
Tel : 05 37 74 30 53
758,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre AM PC IM IV Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

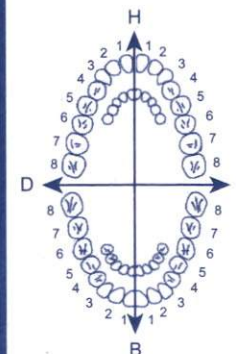
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



Coefficient DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000 G
35533411 11433553
B

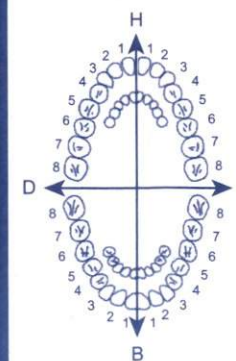
[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Coefficient DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BAADDY Naima

Médecin Spécialiste en Cardiologie
Lauréate de la faculté de médecine casablanca
Diplômée de la faculté de médecine bordeaux
Hypertension artérielle - Epreuve d'effort
Echographie doppler cardiaque et vasculaire
Holter rythmique - Holter tensionnel



الدكتورة بعدي نعيمة

خريجة كلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء و بور دو بفرنسا
ارتفاع الضغط الدموي
فحوص القلب و الشرايين بالصدى و الدوبلير بالآلوان
تخطيط القلب أثناء المجهود

Casablanca le : 16/01/2023

M. Jaouad Kabailou Berroday

Pharmacie HAY OTHMANE
Ahmed MANSOUR
84, Rue Tiznit - Lot 45
Hay Othmane - BOUZNIKA
Tél : 05 22 75 18 35

S.V. D. Mergat 50 112,5 1-0-0 = 228,6
S.V. Cardiospime 100 27,70 x 3 = 83,10
S.V. Nolip 10 1571,10 x 2 = 3142,20
S.V. Biomartial plus 133,00 1-0-1

758,90

Pharmacie HAY OTHMANE
Ahmed MANSOUR
84, Rue Tiznit - Lot 45
Hay Othmane - BOUZNIKA
Tél : 05 37 74 30 53

الدكتورة بعدي نعيمة
Dr. BAADDY Naima
Cardiologue
طبيبة اختصاصية في أمراض القلب والشرايين
Cité Alqods Bouchaïb - Box 16 Numéro 75
1er étage Agdal Bernoussi Casablanca
Tél : 05 22 75 18 35
Cité Alqods Bouchaïb
1er étage

Tél: 05 22 75 18 35 الهاتف: Urgence: 06 59 21 92 17 المستعجلات:

PPV:114DH30

PER:10/25

LOT:L3510

PPV:114DH30

PER:09/25

LOT:L3330

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

157,10

157,10

LOT:2209016

FAB:09/2022

EXP:09/2025

PUC:133.000M